

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
LARDIER ET VALENCA**

Département des  
HAUTES-ALPES  
Nombre de Conseillers  
En exercice: 10  
Présents : 7

DELIBERATION N° 05 -2017

Séance du lundi 16 janvier 2017

L'an deux mille dix-sept et le lundi 16 janvier 2017 à 18 h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 9 janvier 2017 s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

**Présents:** M. COSTORIER Rémi, M. MARTIN Roger, M. MEYSSONNIER Gérard, M. NOMIUS Jean-Pierre, M. ROBERT Joël, Mme Noëlle STEFANI, Mme Danielle BLANC

**Absent excusé :** Pierre POUILLARD

**Absent non excusé :** Jean-Claude FAURE

Céline TRUCH, absente a donné pouvoir à Jean-Pierre NOMIUS

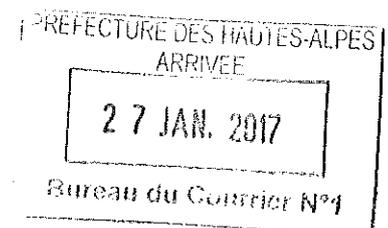
**Secrétaire de séance :** Noëlle STEFANI

**Objet :** Projet pédagogique – aménagement du talus de l'école en jardin Partagé

Le Maire informe les membres présents d'une réunion qui s'est tenue avec la directrice de l'école, en vue de développer des coins nature au sein des structures scolaires. Le projet proposé consiste à aménager le talus de l'école en jardin partagé.

Une circulaire du Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer en date du 9 novembre 2016 invite les structures habilitées à réaliser de tels aménagements dans les établissements scolaires et une subvention de 500 € peut être attribuée.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité des membres présents :



- **Approuve** le projet pédagogique d'un jardin partagé aménagé sur le talus de l'école
- **Autorise** son maire à signer la convention d'appui financier pour obtenir la subvention de 500 €

Fait et délibéré, le 16 janvier 2017

Le Maire,

Rémi COSTORIER

